

**21-09-01 Administration Générale – Administration Générale**

Etat des décisions du Maire

Monsieur le Maire donne lecture de ses décisions pour les derniers mois :

14/06/2021	Convention dans le cadre d'un projet d'éveil ludique à la lecture et de sensibilisation à l'objet livre et aux histoires pour les enfants qui fréquentent le relais assistantes maternelles avec l'organisme VOYAGE AU PAYS DES LIVRES de janvier 2022 à novembre 2022. 5 séances de 45 minutes. Coût global : 434,15 euros TTC
14/06/2021	Convention dans le cadre d'un projet d'éveil ludique à la lecture et de sensibilisation à l'objet livre et aux histoires pour les enfants qui fréquentent le jardin d'enfants PEGASE avec l'organisme VOYAGE AU PAYS DES LIVRES de janvier 2022 à décembre 2022. 10 séances de 45 minutes. Coût global : 768,30 euros TTC
16/06/2021	Contrat de maintenance pour le photocopieur du service état civil avec la société EVOLUTION 42 pour une durée de 60 mois. Coût copie : 0,004 euros HT (pièces, main-d'œuvre, déplacement et facturation encre)
21/06/2021	Contrat temporaire d'assistance aux personnes en déplacement pour les enfants et les encadrants lors du voyage à Seignosse organisé dans le cadre du Pôle Enfance Jeunesse avec la compagnie d'assurance ASSUR TRAVAL-TOKIO MARINE KILN du 5 au 16 juillet 2021. 80 euros TTC pour 16 personnes
21/06/2021	Contrat temporaire d'assistance aux personnes en déplacement pour les enfants et les encadrants lors du voyage à Martigues organisé dans le cadre du Pôle Enfance Jeunesse avec la compagnie d'assurance ASSUR TRAVAL-TOKIO MARINE KILN du 24 au 30 juillet 2021. 195 euros TTC pour 39 personnes
21/06/2021	Convention dans le cadre d'un projet d'éveil ludique à la lecture et de sensibilisation à l'objet livre et aux histoires pour les enfants qui fréquentent la crèche Castor et Pollux avec l'organisme VOYAGE AU PAYS DES LIVRES d'octobre 2021 à mai 2022. 5 séances de 45 minutes. Coût global : 434,15 euros TTC
26/07/2021	Marché (2021-FCS-0001) avec l'entreprise « LA PAUSE DEJEUNER » pour la confection et la livraison sur site des repas et des goûters en liaison froide pour la crèche Castor et Pollux et le jardin d'enfants Pégase. Marché conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01/09/2021 jusqu'au 31/08/2022. Ce marché peut être reconduit pour deux ans soit jusqu'au 02/09/2024. Marché à bons de commande émis au fur et à mesure des besoins sur une base de 148 500 € HT maximum : Repas et goûter bébés (4/12 mois) : 3,99 € HT Repas et goûter moyens (12/18 mois) : 4,03 € HT Repas et goûter grands (18/36 mois) : 4,45 € HT Pique-nique : 4,45 € HT Forfait livraison : 4,74 € HT
12/08/2021	Formation « Initiation aux Premiers Secours Enfants et Nourrissons (IPSEN) pour le personnel de la crèche Castor et Pollux avec l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône Alpes, la Croix Rouge Française le 31 août 2021. Coût total : 925 euros TTC
12/08/2021	Contrat pour l'obtention d'un badge d'accès avec « e-Totem » valable sur les bornes de recharge électrique pour les véhicules sur les réseaux de Saint-Etienne Métropole (adhésion « formule Liberté »).

	Coût : 20 € TTC le badge + prix du kWh : sur une borne 22 ou 25 Kw : 0,37 € TTC sur une borne de 50 Kw : 0,48 € TTC
--	---

Le Conseil Municipal prend acte de l'état des décisions du Maire pour les derniers mois.

**Ont signé au registre tous les membres présents**  
**Copie conforme**

**A Saint-Priest en Jarez,**  
**Le 07 septembre 2021**

**Le Maire,**  
**Christian SERVANT**

# **Délibération** **du Conseil Municipal** **de Saint-Priest en Jarez**

## Séance du 6 septembre 2021

**21-09-01 Administration Générale – Administration Générale**

Etat des décisions du Maire

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ACHARD Pierre - ADAM Fabrice - TALIA Christophe - BARBE Sylvie - JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. PELLEGRIN Jacques - REPELLINI Raymonde - BOUGAULT Claude - SCHERRER Marie-Jeanne - SCHERIANI Myriam - GARBAY Isabelle - RODRIGUES SOUSA Hugo

Avaient donné procuration :

M. PELLEGRIN à Mme BISACCIA  
Mme REPELLINI à Mme GEUSENS  
M. BOUGAULT à M. COSSEY  
Mme SCHERRER à M. DI PAOLO  
Mme GARBAY à Mme PAPIN  
M. RODRIGUES SOUSA à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN